



Réf. Farde e-Assemblées : 2390268

N° OJ : 7

Rapport - Conseil du 15/03/2021**Objet :** Résultats de l'appel à projets pour la relance économique.

Dans le cadre de la crise sanitaire qui a débuté en date du 13 mars 2020, le Collège de la Ville de Bruxelles a approuvé en sa séance du 16 juillet 2020 un plan de relance à l'activité économique. Ce plan prévoyait notamment un appel à projets à destination des associations de commerçants qui a été approuvé par le Collège en séance du 10 septembre 2020 et en conseil communal du 21 septembre 2020; Un subside de maximum 20 000 euros peut être attribué dans ce cadre à des projets permettant de faire revenir la clientèle dans les noyaux commerçants, et qui présentent un caractère innovant, avec une implication collective des commerçants. Un jury a été chargé d'évaluer les projets, composé d'un représentant de l'agence régionale HUB, de Visit.brussels, de l'asbl Entreprendre.brucity, du cabinet de l'échevin des Affaires Economiques, du service Commerce.

Cet appel à projets a été publié pour la première fois le 22 septembre et 32 demandeurs ont rentré un ou plusieurs dossiers complets avant la date limite fixée au 16 octobre, pour un total de 38 projets. 21 projets ont été retenus pour un montant total de subside de 366.634,5 euros, ce qui est inférieur au budget total de 500.000 euros prévu pour l'appel à projets. Certains projets ont été approuvés par le conseil communal en 2020, d'autres le seront en 2021 compte tenu de la répartition du budget sur 2 ans.

Une deuxième date de dépôt a donc été fixée au 31 janvier 2021, comme prévu par le règlement de l'appel à projet, afin de recevoir des candidatures supplémentaires. 21 demandeurs ont rentré un dossier complet avant cette date limite. L'un d'entre eux ENIGMA PARTNERS a rentré 2 dossiers identiques pour le même projet, et la candidature en doublon a été considérée comme non valide. Un autre demandeur ASBL VISMET PORT DE MER a finalement retiré sa demande après le 31/1/2021, car il bénéficie d'un accompagnement directement par l'asb Entreprendre.brucity. 20 projets supplémentaires ont donc été pris en compte. Le collège a décidé de soutenir 7 projets pour un montant total de subside de 133.300 euros, ce qui permet de consommer l'ensemble de l'enveloppe de 500.000 euros prévue.

Les projets feront l'objet d'un accompagnement par les services de la Ville avec un point d'étape dès le mois d'avril. Compte tenu de la prolongation des mesures Covid, un délai supplémentaire sera prochainement proposé au conseil pour terminer les projets au 31/12/2021 au lieu du 31/10/2021 comme prévu initialement.

Les projets retenus et montants accordés figurent dans la liste ci-dessous:

- > 1ER JURY OCTOBRE 2020 partie1(subsides déjà approuvés en conseil sur budget 2020)
- ASBL ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DU CARREFOUR JEAN MONNET : montant 20.000,00 EUR pour l'organisation d'un festival européen d'arts graphiques au sol;
 - ASBL ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DU QUARTIER BRUEGEL ET DES MAROLLES : montant 18.250,00 EUR pour l'organisation d'un accompagnement des commerçants afin d'améliorer leur visibilité en ligne (mise à disposition de tablette, formation, accompagnement);
 - ASBLQUARTIER SAINT-JACQUES : montant 20.000,00 EUR pour l'organisation des "Jacqueries"
 - ASBL RENOUVEAU DU QUARTIER GRAND PLACE : montant 11.500,00 EUR pour l'organisation d'animations musicales et la création d'un site web.
 - ASBL LES ATELIERS DE TANNEURS : montant 20.000,00 EUR pour la promotion des offres commerciales du centre Tanneurs et l'organisation d'un événement "de rue";
 - ASBL RUE DE NAMUR : montant 20.000,00 EUR pour l'organisation de "Uptown Christmas" menée conjointement avec les commerces du Sablon et du bd de Waterloo;
 - ASBL SABLON, QUARTIER DES ARTS ET DU COMMERCE : montant 20.000,00 EUR pour l'organisation du "Uptown Christmas" menée conjointement avec les commerces de la rue de Namur et le bd Waterloo;
 - ASBL W-AVENUE : montant 20.000,00 EUR pour l'organisation de "Uptown Christmas" menée conjointement avec les commerces de la rue de Namur et le Sablon;
 - Personne physique LE BOULCH CORENTIN (Parpaing) : montant 20.000,00 EUR pour l'organisation d'une opération "bons



cadeaux" à faire valoir dans 17 commerces du centre;

- SA BY DEWEZ : montant 12.069,00 EUR pour une action temporaire d'illumination et décoration de la rue de la Bourse;
- SA CHOCO STORY BRUSSELS : montant 10.000,00 EUR pour la mise en place d'un package "famille" pour redécouvrir le centre historique (restaurant, dessert chez un chocolatier, visite du musée choco story et balade en calèche);

--> 1er JURY OCTOBRE 2020 partie2 (subside sera soumis au conseil sur budget 2021)

- SPRL NICO.B : montant 20.000,00 EUR pour l'organisation d'un rallye oldtimer voiture et vélo;
- SA LAB LOUISE : montant 20.000,00 EUR pour l'organisation de "CASSE-DALLE Festival";
- ASBL PARC DES EXPOSITIONS DE BRUXELLES : montant 20.000,00 EUR pour la mise en place d'un pass permettant aux festivaliers de bénéficier d'offres promotionnelles chez les commerces participant pendant les 5 jours du festival Brussel Summer Festival 2021;
- ASBL WICKED PIGEON : montant 20.000,00 EUR pour l'organisation d'une série de 20 concerts sur la place de la Vieille Halle aux Blés.
- ASBL KINUMAI : montant 20.000,00 EUR pour la réalisation d'un kit d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite mis à disposition des commerçants;
- ASBL CHAMBRE DU HAUT COMMERCE D'ART ET DE LUXE OU BRUSSELS EXCLUSIVE LABELS : montant 20.000,00 EUR pour la réalisation d'un site et d'une newsletter interactive pour promouvoir les maisons-artisans;
- ASBL FUTURE HOTSPOTS : 10.682,00 EUR pour l'organisation de "La plus longue table de printemps" sur la place de la Chapelle (en y ajoutant les coûts d'organisation de la fête de clôture soit 5.350,00 EUR);
- ASBL QUARTIER DANSAERT : montant 19.783,50 EUR pour l'organisation du week-end "Dansaert DressedUp"
- Association de fait ASSOCIATION RUE DE FLANDRE : montant 8.500,00 EUR pour l'organisation de l'opération "Ask an expert" visant à valoriser les commerces de 2ème main du quartier;
- SPRL SUPER FOURCHETTE : 15.850,00 EUR pour l'organisation des "Jeudis culturels" dans le quartier De Brouckère Porte d'Anvers.

--> 2eme JURY FEVRIER 2021 (subside sera soumis au conseil sur budget 2021)

- ASBL SHOPERA : montant 20.000,00 EUR, pour l'organisation de "La fête de la Bande dessinée" dans le centre ville;
- ASBL PALAIS DU MIDI BUSINESS CENTER : montant 20.000,00 EUR, pour une collaboration entre l'ASBL et la radio locale ARABEL;
- ASBL BRUSSELS ART SQUARE : montant 20.000,00 EUR, pour l'organisation de "Brussels Art Square Spring Edition 2021";
- SRL CATHOP : montant 20.000,00 EUR, pour l'installation de pistes de pétanque sur la place Marché aux Poissons;
- ASBL UNION DES COMMERÇANTS ET INDÉPENDANTS DE HEEMBEEK-CENTRE : montant 13.300,00 EUR, pour le lancement d'une carte de fidélité dans les commerçants du quartier.
- SRL SMILE SAFARI : montant 20.000,00 EUR, pour l'organisation du "Smile Safari Outdoors";
- CADONICI Natacha, personne physique : montant 20.000,00 EUR, pour l'organisation des "Journées de l'Artimoine".

Annexes :

